
Mise à disposition d'un broyeur à branches pour les communes

Synd Mixte Ht Val Sevre et Sud Gatine

Zone Industrielle de Verdeil
Rd 737

79403 Saint-Maixent-l'École

[Voir le site internet](#)

Auteur :

Sandrine Perrot

sperrot@smc79.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Dans le cadre de son programme local de prévention des déchets, le SMC souhaite promouvoir la réduction et la réutilisation des déchets verts produits sur son territoire. 7000 tonnes de déchets verts sont collectés chaque année, soit 126 kg/hab/an. Les déchets verts représentent 55% des déchets apportés en déchèterie. Afin de réduire les déchets verts des collectivités et mener des actions éco-exemplaires, le SMC a procédé à l'acquisition d'un broyeur à branches. Ce broyeur est proposé en location aux communes adhérentes du SMC.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Les objectifs sont de :

- diminuer les quantités de déchets verts à traiter,
- de soutenir et promouvoir localement la réutilisation des déchets verts ligneux dans l'objectif de diminuer les fréquences d'arrosage et l'utilisation des produits phytosanitaires,
- de promouvoir l'utilisation du broyat auprès de la population locale,
- de soutenir l'opération de compostage individuel auprès des particuliers en leur fournissant du structurant, matière carbonée indispensable à un bon compostage.

Résultats quantitatifs

15 communes ont signé la convention de location du broyeur. Cette convention indique les engagements et les responsabilités du SMC ainsi que les engagements de la commune utilisatrice, montant de la prestation... Lors de la mise à disposition du matériel un constat (fiche état des lieux complétée au départ et au retour du broyeur) est rempli entre le SMC et la commune. En 2012, le broyeur a été loué 52 heures par 9 communes différentes.

Résultats qualitatifs

La location du broyeur implique une formation des agents techniques.

La formation a été dispensée par le chargé de mission compostage et le fournisseur du broyeur. 4 formations se sont déroulées en 2012, soit 40 agents formés.

MISE EN OEUVRE

Planning

Décembre 2011 : Enquête préalable auprès des communes pour l'achat du broyeur (estimation du besoin...)

Mars 2012 : Planification d'une sensibilisation sur la gestion durable des déchets verts à destination des services techniques des communes

Avril 2012 : Organisation du planning de location du broyeur

En cours : gestion du planning

Moyens humains

1 chargée de mission prévention des déchets : organisation du planning

1 mécanicien : entretien et état des lieux du broyeur

Moyens financiers

Coût du broyeur : 29 330 euros HT

Une subvention de 70% a été accordée dans le cadre du fond départemental de maîtrise de déchets créé entre l'ADEME et le Conseil général des Deux-Sèvres.

Moyens techniques

Prévoir l'entretien du broyeur

Partenaires mobilisés

Les communes sont les partenaires de l'opération (sensibilisation des habitants).

Les partenaires financiers sont l'ADEME et le Conseil général.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Une enquête est nécessaire avant l'achat du broyeur afin de bien connaître les besoins des communes ainsi qu'une formation à l'utilisation du broyeur et du broyat.

Difficultés rencontrées

ras

Recommandations éventuelles

Une relance auprès des communes semble nécessaire pour faire connaître le service.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | BROYEUR | EMPLOYE | COLLECTIVITES LOCALES | ECOEXEMPLARITE | CAMPAGNE D'INFORMATION | DECHETS VERTS

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

SANDRINE PERROT

sperrot@smc79.fr

Direction régionale Nouvelle
Aquitaine